

*Date de dépôt : 8 mai 2019*

## **Réponse du Conseil d'Etat**

**à la question écrite urgente de M. Serge Hiltbold : Démarche Genève 2050 : vraiment ouverte et participative ?**

Mesdames et  
Messieurs les députés,

En date du 10 avril 2019, le Grand Conseil a renvoyé au Conseil d'Etat une question écrite urgente qui a la teneur suivante :

*La démarche Genève 2050, que le Conseil d'Etat a formellement lancée le 21 mars dernier, était certes annoncée et attendue, notamment à la suite du rapport du Conseil d'Etat du 27 juin 2018, mentionné dans le point de presse du même jour.*

*L'ambition affichée est d'ouvrir un dialogue le plus large possible, avec la population, les communes, les milieux académiques et économiques, les partenaires de la région, ainsi que la Genève internationale.*

*L'intention est louable, encore que l'on puisse débattre sur cette pseudo-démocratie participative.*

*Par contre, annoncer le 21 mars un très riche programme d'ateliers et de débats qui débute le 22 mars pour s'achever le 17 avril, c'est imaginer que tout ce beau monde va toutes affaires cessantes forcément prioriser cette démarche au détriment de toute autre activité, ce qui est au mieux illusoire, au pire immodeste.*

*Curieusement, la disponibilité des uns et des autres n'est pas aussi évidente et je m'étonne des délais ainsi proposés, surtout que les destinataires de la communication du Conseil d'Etat sont invités à diffuser largement l'information auprès de leurs contacts.*

*Il y a certes encore un sondage en ligne prévu en mai 2019, mais cela ne sera que le second temps de la démarche.*

*Vu l'importance prétendue de la démarche, comment le Conseil d'Etat justifie-t-il les délais incroyablement courts dans lesquels les ateliers et débats sont annoncés et compte-t-il vraiment sur une large participation dans ces conditions à un « très riche programme » ?*

## RÉPONSE DU CONSEIL D'ÉTAT

Ce printemps le Conseil d'Etat a ouvert une consultation visant à explorer les futurs possibles et souhaitables pour Genève. C'est une première, que le Conseil d'Etat a souhaité pouvoir mener grâce à la collaboration des acteurs institutionnels, des partenaires académiques et économiques, des communes, des écoles et des organisations de jeunesse ainsi que des partenaires du Grand Genève.

Comme annoncé lors du discours de Saint Pierre et dans le programme de législature, le Conseil d'Etat a souhaité informer dès la rentrée 2019 des temps forts de cette consultation. Le Conseil d'Etat s'est engagé pour cela à rassembler les partenaires prêts à participer ainsi que la population, dans une démarche participative, innovante et transversale.

Le programme de la consultation a été adopté par le Conseil d'Etat lors de sa séance du 20 mars 2019. Cette validation formelle était préalable à toute communication grand public afin que le Conseil d'Etat dispose d'une vue complète du programme. Dans ce cadre, il n'était donc pas possible de communiquer plus en amont à l'attention du grand public, même s'il aurait en effet été souhaitable de disposer de plus de marge de temps entre l'annonce publique et les premiers ateliers. Malgré tout, il est important de préciser que le long travail de préparation effectué avec les milieux concernés pour organiser le déroulement des conférences a permis d'impliquer ceux-ci à l'avance et d'élaborer un programme riche et varié donnant lieu à des débats de grande qualité.

Aujourd'hui le bilan d'étape est très positif. La première étape de la consultation, avec les ateliers, conférences et débats ouverts à tous, qui se sont déroulés entre le 22 mars et le 17 avril, a bénéficié de l'expertise d'intervenants d'horizons multiples, avec la participation de plus de 700 personnes, à quelque 15 ateliers et conférences. De nombreuses propositions d'actions et des perspectives très intéressantes ont émergé dans cette étape. Ils feront l'objet d'approfondissements au cours des prochains mois.

Le deuxième temps fort de cette consultation publique sera lancé mi-mai avec un questionnaire en ligne, qui sera disponible sur une durée d'un mois. Ce sondage sera traduit en anglais et relayé avec l'appui des différents partenaires (communes, FASE, milieux académiques, etc.).

Une synthèse de la consultation sera remise au Conseil d'Etat en septembre.

Au bénéfice de ces explications, le Conseil d'Etat vous invite, Mesdames et Messieurs les Députés, à prendre acte de la présente réponse.

#### AU NOM DU CONSEIL D'ÉTAT

La chancelière :  
Michèle RIGHETTI

Le président :  
Antonio HODGERS